



## Près de la moitié des lycées inscrits au programme « École ambassadrice du Parlement européen »

Trente enseignants de vingt et un lycées luxembourgeois ont participé lundi au séminaire d'introduction du projet « École ambassadrice » ("Botschafterschoul"), organisé par le Bureau d'Information du Parlement européen (PE), en présence de l'eurodéputée **Mady Delvaux**. Ils ont pu échanger leurs idées sur de nouvelles actions pour sensibiliser les jeunes aux valeurs de l'UE.

Huit des lycées présents se sont déjà vu décerner le titre d' « École ambassadrice » en Juillet dernier: **Athénée de Luxembourg, Lycée Aline Mayrisch, Lycée Hubert Clément, Lycée Classique de Diekirch, Lycée Technique d'Ettelbrück, Lycée Technique de Bonnevoie, Atert-Lycée Redange, Lycée Technique Esch-Lallange**. Lors de la formation, les enseignants de ces établissements ambassadeurs ont partagé leur approche pédagogique avec les 13 nouveaux participants: **École Privée Sainte-Anne, ECG Luxembourg, Lycée Nic Bieber, École européenne I, Mamer Lycée Josy Barthel, Lycée Robert Schuman, Schengener Lycée, École Internationale de Differdange Esch/Alzette, Lycée Technique Privé Emile Metz, Lycée Technique Agricole, Lycée Michel Lucius, École privée Fieldgen, Lycée Vauban**. Toute autre école secondaire souhaitant encore rejoindre le programme trouvera plus d'informations sur le site web du Bureau d'information du PE (<http://www.europarl.lu/fr/jeunes/ecoleambassadrice.html>).

### Le programme 'Botschafterschoul'

Le programme vise à sensibiliser davantage les jeunes à la démocratie participative et aux valeurs citoyennes européennes. Adopté par le Bureau du Parlement européen en Octobre 2016, le projet propose aux jeunes lycéens de découvrir les valeurs démocratiques du Parlement et son fonctionnement. Que signifie l'UE au quotidien ? Quels sont les avantages que leur offre la citoyenneté européenne ? Le programme donne des réponses à ces questions et rappelle aux jeunes leurs possibilités d'action.

Un établissement doit répondre aux critères du programme en créant un point d'information sur l'UE au sein du Lycée et en organisant des activités qui comprennent par exemple des visites de députés européens au sein de leur établissement scolaire, des simulations parlementaires, l'organisation par les élèves de conférences sur des sujets d'actualité etc., **permettant ainsi aux jeunes d'appréhender l'UE d'une manière plus interactive**. Les lycées peuvent par ailleurs valoriser dans le programme leurs activités européennes déjà en cours.

À la fin de l'année scolaire, les activités mises en œuvre sont évaluées. En cas d'évaluation positive, les écoles reçoivent une plaquette officielle indiquant leur statut « École ambassadrice - "Botschafterschoul" » du Parlement européen, un titre qu'elles peuvent défendre en poursuivant les activités au cours de la prochaine année scolaire. Les élèves participant au projet se voient par ailleurs décerner un certificat.

### Contact

Christoph Schroeder, Tél 43 00 22 596  
Stefano D'Agostino, Tél 43 00 22 601